



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2007 - 2008

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

PRÉSENTÉ PAR
MONSIEUR DANIEL FORTIN
PRÉSIDENT

le 31 août 2008

Conseil d'établissement 2007-2008



1^{re} rangée : Louis Chartré, Roseline Drolet, Jean-Thierry Mussard, Josiane Dufour, Sonie Boulet, Isabelle Brochu, Marie-Andrée Pelletier, Hélène Dumais, Gilles Pageau, Daniel Fortin

2^e rangée : Guillaume Roy, Neda Marincic, Julien Pelletier-Bureau, Anne D'Amours McDonald, France St-Onge, Pierre Gagné, Michel Gauquelin

Absents : Marjolaine Bérubé, Monique Laurin-Lapointe, Josée Petitclerc, Alain Roy

19 juin 2008

TABLE DES MATIÈRES

1. La composition du conseil d'établissement	4
2. Le calendrier des réunions	5
3. Les travaux du conseil d'établissement	5
3.1. Les résolutions adoptées	5
3.2. Les avis donnés	6
3.3. Les comités de travail	7
3.4. Les sujets discutés	9
4. Le fonctionnement du conseil d'établissement	10
5. Les relations avec le milieu	10
6. Le bilan de l'année	12
6.1. Sur le fonctionnement	12
6.2. Sur les relations avec le milieu	13
6.3. Sur l'équipe de direction	13
6.4. Sur les dossiers	14
6.4.1. Les réalisations en cours	14
6.4.2. Les préoccupations	15
6.4.3. Les développements à venir	16
7. Les recommandations pour l'an prochain	16
8. Conclusion	19

Note : Un sommaire du rapport annuel est présenté sous forme de diaporama sur le site Web de l'école www.derochebelle.qc.ca

Le conseil d'établissement de l'école secondaire De Rochebelle est heureux de présenter son rapport d'activités pour l'année scolaire 2007-2008.

1. La composition du conseil d'établissement

- Membres élus par leurs pairs :
 - Parents : M. Daniel Fortin, président
M. Louis Chartré, président substitut et substitut au Comité de parents
M. Alain Roy, trésorier
M. Gaston Dionne, remplacé par Mme Isabelle Brochu en novembre 2007
M. Michel Gauquelin
M. Daniel Rousse, remplacé par M. Pierre Gagné en mars 2008
Mme Marie-Andrée Pelletier
M. André St-Hilaire, remplacé par M. Jean-Thierry Mussard en mai 2008
 - Personnel enseignant :
Mme Mélanie Bergeron, remplacée par Mme Neda Marincic en février 2008
Mme Marjolaine Bérubé
Mme Josiane Dufour
Mme Monique Laurin-Lapointe
M. Gilles Pageau
M. Guillaume Roy
 - Personnel professionnel : Mme Josée Petitclerc
 - Personnel de soutien : Mme Sonie Boulet
 - Élèves : Mme Anne D'Amours McDonald
M. Julien Pelletier- Bureau
- Membres nommés par le conseil d'établissement :
 - Représentantes de la communauté : Mme Roseline Drolet
Mme Hélène Dumais

Le conseil d'établissement comptait donc 20 membres, soit le nombre maximum autorisé par la Loi sur l'instruction publique et conformément à la résolution de la Commission scolaire des Découvreurs sur la composition du conseil d'établissement de l'école secondaire De Rochebelle.

Le conseil a dû effectuer quatre remplacements de membres en cours d'année : M. Gaston Dionne a été élu commissaire, M. Daniel Rousse et M. André St-Hilaire ont démissionné et Mme Mélanie Bergeron est partie en congé de maternité. Par ailleurs, l'élection de M. Dionne a laissé vacant le poste qu'il occupait comme représentant au Comité de parents. Étant donné que ce poste doit être comblé uniquement par l'assemblée générale, M. Louis Chartré a donc participé au Comité de parents comme substitut pendant le reste de l'année.

Le conseil a désigné en septembre Mme Roseline Drolet comme secrétaire.

La directrice de l'école, Mme France St-Onge, a participé à toutes les réunions du conseil d'établissement. À quelques occasions, des membres de l'équipe de direction ont aussi participé pour rencontrer les membres du conseil ou présenter des informations se rapportant à des dossiers relevant de leurs responsabilités.

2. Le calendrier des réunions

Le conseil d'établissement a tenu 12 réunions régulières, telles que prévues à son calendrier :

27 septembre 2007	21 février 2008
11 octobre 2007	13 mars 2008
1 ^{er} novembre 2007	17 avril 2008
20 novembre 2007	8 mai 2008
13 décembre 2007	29 mai 2008
23 janvier 2008	19 juin 2008

Les réunions ont duré en moyenne 3 heures précisément, incluant une pause. Elles ont toutes eu lieu à l'école De Rochebelle, sauf celle du 19 juin 2008 qui a été accompagnée d'un souper dans un restaurant, en partie aux frais des membres.

3. Les travaux du conseil d'établissement

Les travaux du conseil d'établissement se regroupent sous quatre formes : les résolutions décisionnelles, les avis formels, les rapports des comités de travail et les sujets de discussion.

3.1 Les résolutions adoptées

Le conseil d'établissement a adopté 101 résolutions au cours de l'année, incluant les 36 résolutions de formalité sur les ordres du jour, les procès-verbaux et la levée des réunions. Elles sont toutes listées dans un tableau présenté à l'annexe 1.

Voici les principales résolutions ayant trait à des dossiers où le conseil d'établissement est décisionnel, par ordre chronologique :

- Septembre 2007
 - Mise en place du conseil d'établissement : diverses résolutions;
- Octobre 2007
 - Projet « Écoles en forme et en santé » : approbation d'activités au montant de 9500 \$;
 - Sorties éducatives 2006-2007: approbation;
 - Formation des comités et nomination des membres;

- Novembre 2007
 - Voyages de niveau 2007-2008: approbation;
 - Autres voyages éducatifs 2007-2008 : approbation;
 - Plan de réussite 2007-2008 et 2008-2009 : approbation;
 - Projet d'aménagement extérieur de l'école : appui;
- Décembre 2007
 - Voyages 2008-2009 : report de l'approbation en janvier 2008;
 - Festival d'hiver : approbation;
 - Demande de consultation de l'ensemble des parents sur le projet de révision de l'offre de service des voyages;
- Février 2008
 - Cadre organisationnel des services éducatifs 2008-2009 (grille-matières) : approbation;
 - Démarche de recouvrement de l'anneau de glace : appui à la CSDD et demande de faire partie du comité éventuel;
- Mars 2008
 - Prix du conseil d'établissement remis lors du Gala Méritas: reconduction pour 2007-2008;
- Avril 2008
 - Utilisation des locaux 2008-2009 : approbation;
 - Festival d'été (nouvelle activité demandée par le conseil des élèves) : approbation;
 - Intention de la CSDD d'abolir un poste de direction adjointe au secondaire : position du conseil d'établissement;
- Mai 2008
 - Règles de passage : approbation;
 - Règlement sur les absences lors des examens : modification;
 - Budget initial de l'école 2008-2009 : adoption;
 - Besoins en infrastructures : priorité à l'auditorium et aux plateaux sportifs;
 - Principes d'encadrement des frais payés par les parents : ajout de la surveillance du midi;
- Juin 2008
 - Politique environnementale de l'école : approbation;
 - Rapports des comités du conseil d'établissement : acceptation.

3.2 Les avis donnés

Suite à des consultations formelles, le conseil d'établissement a émis ou non des avis sous forme de résolutions sur les sujets suivants :

- À la Commission scolaire:
 - Critères d'inscription des élèves pour 2008-2009 : pas d'avis formulé;
 - Liste des écoles et leur aire de desserte : pas d'avis formulé;

- Politique de maintien ou de fermeture d'école : pas d'avis formulé;
 - Planification stratégique de la CSDD : avis donné sur toutes les questions posées;
 - Politique santé de la CSDD : avis donné sur toutes les questions posées.
- A la directrice :
 - Budget révisé de l'école 2007-2008 : avis favorable;
 - Utilisation des redevances de la cafétéria 2007-2008 : avis favorable;
 - Projets en immobilisations pour 2008-2009 : avis favorable;
 - Facture pour les frais payés par les parents : avis favorable.

3.3 Les comités de travail

Le conseil d'établissement a formé cinq comités de travail composés principalement, mais non exclusivement, de membres du conseil. Cinq des six comités existant l'an dernier ont continué leurs activités : Communications, Infrastructures, Action Santé, Santé mentale et Action Planète. Quant au comité Projet éducatif, il a été dissous. Les dossiers du plan de réussite et de la reddition de comptes ont été pris en charge par l'équipe de direction et celui des Prix du conseil d'établissement, par le conseil lui-même. Le conseil a confié des mandats à chacun des comités et ceux-ci ont fait régulièrement état de leurs travaux lors des réunions du conseil d'établissement. En fin d'année, ils ont remis un rapport de leurs activités dont voici un court résumé pour chacun. Les recommandations des comités seront présentées au chapitre 7.

Par ailleurs, le comité Promotion de l'école, créé l'an dernier à la demande du conseil, relève de la direction et a tout de même donné un compte rendu de ses travaux au conseil d'établissement.

- Le comité Communications

Composé de 8 personnes et présidé par M. Mark Leblanc, ce comité s'est réuni 3 fois et plusieurs séances de travail informelles ont eu lieu. Le renouvellement du site Web a été effectué par une entreprise spécialisée en concertation avec M. Marc Poulin, responsable interne du site. Une méthode de cueillette d'informations à publier a été élaborée et compte sur des personnes de chaque pavillon. Le journal interne et le communiqué aux parents ont continué leur parution. Concernant le portail Édu-groupe, une formation a été offerte aux enseignants volontaires mais l'utilisation se limite à quelques membres du personnel.

- Le comité Infrastructures

Ce comité formé de 10 personnes et présidé par M. Daniel Fortin s'est réuni 6 fois. Il a travaillé sur 6 dossiers. La signalisation extérieure a été entièrement refaite à neuf avec l'aide de la CSDD. Un projet d'aménagement extérieur a pris forme sous trois volets : aires de repos, terrains de jeux et verdissement; il se réalisera grâce au financement de 47 500 \$ obtenu. Déjà 50 tables et 100 arbres sont installés. Du côté intérieur, 35 bancs ont été ajoutés dans les corridors. Le dossier de l'auditorium a cheminé avec l'inventaire des besoins et un premier document est rédigé. Un dossier voulant démontrer les besoins en plateaux sportifs et proposer des solutions a été préparé par un commissaire et présenté au Conseil des commissaires. En parallèle, la CSDD et le conseil

d'établissement ont discuté l'éventualité du recouvrement de l'anneau de glace par la Ville et se sont montrés intéressés au dossier. Quant au terrain synthétique construit à l'automne 2007, les démarches ont été infructueuses pour en obtenir le double usage soccer/football.

- Le comité Action Santé

Ce comité de 17 personnes a été présidé par Mme France St-Onge et Madame Roseline Drolet. Il s'est réuni 8 fois. Il bénéficie de la contribution de partenaires venant de la Chaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval, du Centre de recherche de l'Hôpital Laval et du concessionnaire Les Services alimentaires Monchâteau. Le comité a réalisé son plan d'action présenté au programme « Écoles en forme et en santé ». Doté d'un budget de 7000 \$, il comprenait 9 activités de participation et de promotion sur la saine alimentation et l'activité physique. Concernant l'offre de services alimentaires dans les distributrices et à la cafétéria, la conformité avec la politique santé de l'école est toujours assurée. Dans le but de compléter l'arrimage avec la politique-cadre du MELS adoptée en septembre 2007, une réflexion sur le retrait total des frites jointe à l'intention du comité d'ajouter un volet sur le comportement a conduit à trois projets : un questionnaire sur les habitudes alimentaires administré à tous les élèves, un concours de recettes et un projet de recherche mené par une étudiante au doctorat de la Chaire de recherche du Canada sur les comportements et la santé. Celui-ci consiste à développer, implanter et évaluer des interventions ayant pour but de promouvoir la consommation de repas santé chez les jeunes en les encourageant à rester à l'école pour leur repas du midi. Enfin, le virage santé réussi par l'école depuis quatre ans a continué de susciter l'attention des médias.

- Le comité Santé mentale

Relevant à l'origine du comité Action Santé, ce comité a fonctionné de façon indépendante cette année. Il était composé de 9 personnes et présidé par Mme France St-Onge. Il s'est réuni 6 fois et a dressé un plan d'action touchant élèves, personnel et parents. Avec comme objectif d'agir en prévention, il a organisé des conférences, ateliers ou distribution de livres pour tous les élèves de 1^{re} à 5^e secondaire sous divers thèmes : respect et intimidation, estime de soi, dépression, image corporelle, violence et relations amoureuses, respect de la vie. Des activités ont eu lieu durant la Semaine de la santé mentale. Pour le personnel et les parents, les actions sont à venir. Un budget de 3100 \$ était disponible pour le comité.

- Le comité Action Planète

Composé de 11 membres, il était présidé par M. Marc Viens et il s'est réuni 9 fois. Le comité a contribué à la réalisation d'un objectif précis du plan de réussite. Ses actions se regroupent sous trois volets et ont touché toute l'école. En gestion des matières résiduelles, le multirecyclage et la récupération des piles ont été instaurés, des sacs de magasinage réutilisables ont été fabriqués et vendus, la récupération en fin d'année du matériel scolaire encore utilisable a été reconduite. Pour l'amélioration du milieu de vie, les élèves ont planté 100 arbres à l'école et le comité a distribué 540 jeunes arbres. Enfin, des actions de sensibilisation ont été organisées pour le multirecyclage, les boîtes à lunch écologiques, le Jour de l'eau, le Jour de la Terre, le Mois de l'Arbre. Le comité a aussi rédigé une politique environnementale pour l'école qui fut approuvée en juin par le conseil

d'établissement. Le financement du comité provenait de Recyc-Québec (1430 \$) et de la Fondation de l'école (2000 \$).

- Le comité Promotion de l'école

Ce comité était composé de 8 personnes et présidé par M. Mario Plante. Il a tenu 5 réunions. Pendant l'année, une dizaine d'activités ont été réalisées dans les écoles primaires et à l'école : démonstrations musicales et sportives, jumelage, tournée d'informations, présentation de la nouvelle vidéo promotionnelle, visite de l'école,... De plus, le comité a organisé la journée Portes ouvertes du 28 octobre 2008.

3.4 Les sujets discutés

Lors des réunions, plusieurs sujets ont fait l'objet de discussions sans nécessairement mener à une décision. Ces discussions avaient pour buts d'apporter un éclairage à la direction, susciter des réflexions ou répondre à des interrogations des membres.

Voici une liste des principaux sujets discutés, classés par affinités :

- Rapport sur le plan de réussite 2006-2007;
- Bilan des réalisations 2006-2007 : nouveau feuillet inséré dans le dépliant de l'école en guise de reddition de comptes sur la qualité des services;
- Modifications au Régime pédagogique : nouveau bulletin, évaluation des compétences en pourcentage;
- Processus d'approbation de la grille-matières ;
- Rapport de la visite d'évaluation du PEI par l'Office du Baccalauréat international;

- Évaluation des sorties éducatives : à faire lors des rencontres de niveau ;
- Évaluation de quatre voyages réalisés en 2007-2008;
- Projet de révision de l'offre de service des voyages;
- Financement des voyages;
- Temps et énergie consacrées aux voyages par le conseil d'établissement;
- Retrait des demandes de voyages 2008-2009;

- Rapport financier de l'école pour 2006-2007;

- Utilisation du téléphone cellulaire à l'école : maintien du règlement en vigueur;
- Absence lors des examens : annonce aux parents de la modification au règlement;

- Activité « Génies en herbe » : demande par des parents pour un soutien par l'école;
- Transport des équipes sportives : nouvelles exigences du ministère et coût aux parents;

- Cohabitation FG-PEI : suivi donné par la direction au document de l'OPP de juin 2007;

- Allocation de la CSDD au conseil d'établissement : demande de révision;
- Allocation du Comité de parents pour le site Web de l'école : demande d'un montant additionnel (refusée).

- Vidéo du MELS « Réussir un virage santé » : visionnement de la partie filmée à l'école.

4. Le fonctionnement du conseil d'établissement

Fort de son expérience, le conseil d'établissement a poursuivi son fonctionnement sur les mêmes bases ayant fait leurs preuves : ses règles de régie interne, son travail en comités et sous-comités, sa présence aux réunions de l'Organisme de participation des parents, son interaction soutenue avec la direction et la commission scolaire.

Le conseil a adopté en octobre son plan de travail pour 2007-2008 (annexe 2). Il a aussi adopté son budget annuel au montant de 3 200 \$. Le rapport financier est placé dans l'annexe 3.

Le travail de secrétariat du conseil d'établissement a été très bien exécuté et avec diligence, comprenant la rédaction des procès-verbaux, la production d'un tableau des 101 résolutions numérotées et d'une liste des 98 documents distribués aux membres, eux aussi numérotés, ainsi que la rédaction de la correspondance. D'autre part, la conservation des documents et l'envoi de la correspondance ont continué d'être assurés par la secrétaire de direction de l'école. Comme l'année précédente, l'allocation attribuée à la secrétaire du conseil a été assumée par l'école.

L'utilisation de l'espace de travail virtuel du conseil d'établissement, nommé Déci-Belle, a dû être suspendue après quatre ans, parce que le serveur externe l'hébergeant n'était plus fonctionnel. La communication avec les membres a donc été réalisée au moyen de nombreux courriels.

La réduction au minimum du papier utilisé par le conseil s'est continuée grâce au courriel et à la projection de tous les documents lors des réunions.

Trois activités spéciales ont contribué à l'intégration des membres du conseil : dîner à la cafétéria et visite de l'école en septembre, repas avec l'équipe de direction lors des réunions d'octobre et de décembre.

Le bon fonctionnement du conseil constitue une préoccupation majeure du président. De même, la directrice y accorde beaucoup d'importance. La préparation et le suivi des réunions ont été réalisés en collaboration par le président et la directrice lors de fréquentes rencontres. Le climat de travail, l'esprit animant le conseil et l'efficacité du conseil ont fait l'objet d'attention soutenue et plusieurs moyens concrets ont été mis en œuvre pour assurer le succès du conseil d'établissement.

5. Les relations avec le milieu

Le conseil d'établissement a entretenu plusieurs relations avec son milieu, lesquelles peuvent se classer ainsi :

- Liens avec des organismes apparentés :
 - Comité de parents de la Commission scolaire : M. Louis Chartré, représentant substitut, a participé aux réunions du Comité de parents et fait rapport au conseil d'établissement;

- Organisme de participation des parents (OPP) : un parent du conseil d'établissement a participé à chaque réunion de l'OPP et a assuré le lien;
- Conseil des élèves : des contacts ont eu lieu au besoin avec la présidente et le vice-président.
- Interventions du président :
 - Lors d'événements :
 - Le 22 novembre 2007, remise des diplômes aux finissants du PEI;
 - Présentation du conseil d'établissement et texte publiés dans l'album des finissants.
 - Au près du personnel de l'école :
 - En janvier 2008, participation au déjeuner du personnel et présentation des priorités du conseil d'établissement;
 - En février 2008, lettre d'hommage au personnel éducatif lors de la Semaine des enseignantes et des enseignants;
 - En mars 2008, lettre de confiance à quatre organisateurs de voyages;
 - En juin 2008, lettre de remerciement à tout le personnel éducatif.
 - Au près de la CSDD :
 - En novembre 2007, lettre de félicitations à M. Claude Légaré, commissaire du secteur, pour sa réélection ainsi qu'à M. Gaston Dionne et M. Damien de Halleux, parents de l'école nouvellement élus commissaires;
 - En avril 2008, rencontre du Directeur général et du président du Comité exécutif au sujet de l'abolition éventuelle d'un poste de direction adjointe au secondaire et au sujet de quelques dossiers d'infrastructures;
 - Le 27 mai 2008, présentation au Conseil des commissaires des réalisations de l'école (dépliant et bilan des réalisations) et des préoccupations du conseil d'établissement dans certains dossiers;
 - Au près du MELS :
 - Le 28 mai 2008, présentation d'un mémoire en Commission parlementaire sur le projet de loi 88.
- Participation à des rencontres de la CSDD :
 - Rencontre de la Table des présidents des conseils d'établissement le 8 mai 2008;
 - Soirée d'information sur les modifications au Régime pédagogique en octobre 2007.
- Représentation par le président lors des événements suivants :
 - Gala Méritas en juin et remise des Prix du conseil d'établissement;
 - Tournoi de golf de la Fondation de l'école le 30 juin 2008.
- Kiosque du conseil d'établissement lors de la journée Portes ouvertes :
 - Animation par des parents du conseil (kiosque partagé avec l'OPP);
- Réunion de parents :
 - Assemblée générale des parents le 11 septembre 2007 : 100 personnes présentes.

- Participation des parents du conseil aux activités de l'école:
 - Dîner de la rentrée en septembre 2007;
 - Entrevues de finissants du PEI en avril 2008;
 - Déjeuner santé le 18 avril 2008;
 - Concerts de Noël et de fin d'année;
 - Comédie musicale en avril 2008;
 - Plantation officielle de l'arbre du 400^e.

- Relations humaines :
 - Plusieurs lettres de félicitations, de remerciements et de vœux divers ont été adressées à des membres du conseil, à des membres du personnel et à des élèves.

- Interventions du public lors des réunions du conseil :
 - Parents : demande d'ajout d'une équipe de basketball;
 - M. Daniel Champagne : commentaires sur le calendrier de la session d'examens de décembre 2007;
 - Jeune Entreprise « Au 7^e ciel » : présentation de l'entreprise et de son produit.

- Diffusion d'informations :
 - Des résumés des travaux du conseil d'établissement ont été publiés dans le communiqué aux parents;
 - Tous les procès-verbaux ont été affichés dans les salles du personnel et déposés sur le site Web de l'école;
 - Une section du site Web de l'école expose en détails les informations relatives au conseil;
 - Le rapport annuel d'activités a été relié et déposé dans le secrétariat et les salles du personnel.

6. Le bilan de l'année

Le conseil d'établissement 2007-2008, empreint d'un climat serein, a réalisé ses travaux avec une belle collégialité. Sous le signe de la continuité, il a fait progresser les nombreux chantiers entrepris l'année précédente, tous ses travaux exigeant beaucoup de temps, d'énergie et de mémoire de l'organisation. Le conseil démontre bien son souci d'agir à long terme, étant conscient des enjeux pour les élèves et pour le développement de l'école. Fort de l'implication soutenue de ses membres et de l'excellente collaboration entre la direction de l'école et le conseil d'établissement, ses résultats sont tangibles.

6.1 Sur le fonctionnement

Les réunions du conseil ont été très riches en contenu et alimentées par des échanges stimulants. Avec la bonne collaboration des membres, elles se sont déroulées avec rigueur et efficacité et cela, dans une atmosphère très positive et selon une durée des réunions contrôlée. L'imposant travail des comités a multiplié les résultats concrets. En fin d'année, tous les membres ont exprimé leur grande

satisfaction récompensant les efforts investis et se sont montrés soucieux de voir le fruit de leur travail se poursuivre l'an prochain.

Du côté de sa composition, le conseil a dû procéder au remplacement de quatre membres en cours d'année, dont trois parents et une enseignante. Chaque remplacement fut effectué promptement. Tel qu'il était en fin d'année, le conseil comptait 14 membres ayant plus d'un an d'expérience, dont certains impliqués à l'école depuis longtemps. L'intégration des nouveaux membres doit demeurer une priorité pour aider au succès du conseil. La présence assidue des membres est essentielle à une bonne maîtrise des dossiers et à un bel esprit de corps.

Comme point faible, la grande quantité d'informations à transmettre aux membres a fait en sorte que les documents ont souvent été prêts seulement quelques jours avant les réunions. Ainsi les membres avaient peu de temps pour bien s'approprier les dossiers. Par ailleurs, la tenue des documents en ordre et très complète a facilité le suivi des dossiers et des réunions, tout comme la qualité des procès-verbaux.

Fait à noter cette année, l'interaction créée entre certains comités, soit Action Santé et Action Planète pour l'activité « Boîte à lunch » ainsi que le comité Infrastructures associé à Action Planète pour la plantation d'arbres.

6.2 Sur les relations avec le milieu

Le conseil a concrétisé son désir d'être présent dans son milieu et de participer à un grand nombre d'activités de l'école. Une relation soutenue avec l'OPP a constitué un apport mutuel intéressant. Visant toujours un objectif d'ouverture et d'information, le conseil a continué de publier une vitrine détaillée sur le site Web de l'école. Fait nouveau à poursuivre, il a présenté un kiosque lors de la journée Portes ouvertes.

Le maintien de bonnes relations avec la Commission scolaire des Découvreurs a continué d'être une priorité. Tout en faisant valoir les besoins de l'école et les opinions du conseil d'établissement, le travail de collaboration entrepris depuis plusieurs années avec la CSDD est primordial afin que tous soient gagnants.

Le conseil d'établissement a été honoré d'être invité à présenter un mémoire lors de la Commission parlementaire de l'éducation relative au projet de loi 88. Ce mémoire, déposé sur le site Web de l'Assemblée nationale, traite de la représentativité des parents au niveau politique, des nouvelles tâches pour les conseils d'établissement, de l'ajout d'objectifs et de cibles annuels du MELS pour les commissions scolaires et les écoles, du rapatriement des surplus financiers des écoles, de la reddition de comptes à tous les niveaux. À cette occasion, la ministre et les députés ont été vivement intéressés par les succès de l'école De Rochebelle. Il est souhaité que les différentes recommandations faites par le conseil puissent un jour contribuer à bonifier le projet de la ministre.

6.3 Sur l'équipe de direction

La direction de l'école a grandement collaboré aux travaux du conseil d'établissement. La directrice a été présente à toutes les réunions et les comités ont tous bénéficié de la présence d'un membre de

l'équipe de direction. Par ailleurs, l'ampleur des nombreux dossiers à mener de front et l'essentielle présence quotidienne « sur le plancher » ont fait constater au conseil tout au long de l'année l'importance d'avoir un membre de la direction dans chacun des pavillons. Le conseil est fier de l'encadrement offert par l'équipe des cinq directeurs et directrice adjoints et la directrice. Le grand dynamisme de cette équipe compétente et efficace, associé à celui du conseil d'établissement et à celui de tout le personnel, a permis à l'école d'avancer et de se démarquer encore une fois dans plusieurs domaines.

6.4 Sur les dossiers

Se référant au plan de travail adopté, le conseil d'établissement a traité tous les dossiers réguliers dans les délais requis et il a travaillé sur tous les dossiers particuliers. Les faits saillants de l'année sont ici présentés sous l'angle des réalisations en cours, des préoccupations et des développements à venir.

6.4.1 Les réalisations complétées et en cours

En lien avec les valeurs du **projet éducatif**, la remise des Prix du conseil d'établissement s'est poursuivie. Le nouveau dépliant de l'école donnant le projet éducatif et les services a été imprimé et distribué de même qu'un encart de reddition de comptes sur la qualité des services intitulé « Bilan des réalisations 2006-2007 ». Des félicitations ont été reçues de différentes sources pour ces documents. Étant donné que le projet éducatif en arrive à sa dernière année, son évaluation est à prévoir en 2008-2009. Quant au plan de réussite, il reste à trouver un rythme régulier pour sa confection et son évaluation. Enfin, il faudra déterminer si la reddition de comptes obligatoire sur le plan de réussite et la qualité des services effectuée une première fois se continuera sous la même forme.

Le **virage santé** déjà en place à l'école a précédé et inspiré la nouvelle politique-cadre du MELS lancée en septembre 2007. Le dernier élément obligatoire, le retrait total des frites, sera effectif en septembre 2008. Le comité Action Santé compte beaucoup sur les nouveautés qui seront introduites au menu de la cafétéria pour éviter que les élèves sortent dîner dans les restaurants environnants. Il fonde aussi des espoirs sur les stratégies d'interventions qui seront développées et implantées par l'étudiante au doctorat de la Chaire de recherche du Canada sur les comportements et la santé. Ce nouveau partenariat constitue d'ailleurs un actif très intéressant pour l'école. Pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie, le comité Action Santé a encore été très actif auprès des élèves et croit toujours à la sensibilisation. Par ailleurs, il est prévu que les redevances versées par le concessionnaire à l'école seront réduites considérablement dès 2008-2009 à la suite de la hausse du coût des aliments et des baisses de profits occasionnées par le virage santé dans toutes les écoles.

Débuté à la mi-année 2007-2008, le nouveau plan d'action sur la **santé mentale** poursuivra sa mise en œuvre en rejoignant tous les élèves ainsi que le personnel et les parents. Il a suscité de l'intérêt et répond à des besoins fondamentaux propres aux adolescents.

Du côté **environnement**, le comité Action Planète a entrepris la transformation de l'école au vert par des actions concrètes et des projets d'envergure. Il est visible et connu dans toute l'école. Le

dynamisme et l'efficacité du comité reposent sur la participation d'enseignants et d'élèves convaincus provenant de chaque pavillon. En fin d'année, le conseil d'établissement a approuvé avec enthousiasme la nouvelle politique environnementale de l'école. L'élan est donné!

Un dossier qui préoccupait l'OPP et qui fut adressé au conseil d'établissement et à la direction en juin 2007, soit la **cohabitation PEI – PFG**, a été étudié attentivement par la direction qui a émis des recommandations sur plusieurs points soulevés. L'OPP s'en est montrée satisfaite, tout comme le conseil d'établissement.

Demandée par le conseil des élèves l'an dernier, la révision de la **règle interdisant les cellulaires** dans l'école a connu son dénouement. Après discussions entre la directrice et le conseil des élèves et à la suite d'incidents de tricherie survenus durant l'année, la direction de l'école a décidé, en accord avec le conseil des élèves, de conserver le statu quo, d'autant plus que le personnel n'y était pas favorable non plus.

6.4.2 Les préoccupations

L'implantation du **Renouveau pédagogique** a fait l'objet d'efforts considérables de la part de l'équipe-école. Parallèlement, les modifications au **Régime pédagogique**, concernant entre autres les nouveaux bulletins, ont inquiété les membres du conseil d'établissement. Il faut en retenir que ces changements rapides bousculent le travail du personnel et la compréhension par les parents. D'où s'ensuit un besoin important d'être informés et rassurés. À cause du délai très court, le conseil d'établissement n'a été qu'informé des grands changements. L'an prochain, il est souhaité qu'un réel processus de consultation soit effectué. Par ailleurs, lors de l'approbation du cadre organisationnel (grille-matières), les parents du conseil ont demandé d'être mis au courant plus à l'avance des changements car ils ont l'impression de n'être pas mis à contribution.

L'école n'est pas à l'abri de la vague de décroissance de la clientèle. Afin de contrer cette tendance et de ravir les élèves qui sont tentés par le secteur privé situé à proximité, une stratégie agressive de **promotion de l'école** est essentielle. Le comité Promotion de l'école y travaille. La Commission scolaire y croit aussi; voilà pourquoi le conseil d'établissement a demandé à la CSDD d'ajouter, dans sa planification stratégique en élaboration, un axe pour soutenir la promotion de l'offre de services de chaque école en décentralisant davantage les budgets attirés, tout en conservant la coordination de l'ensemble.

Dans le dossier des **voyages éducatifs**, la turbulence a marqué l'année. Quelques éléments du projet de révision de l'offre de service des voyages, entrepris à la suite des consultations menées en fin d'année 2006-2007, ont été appliqués trop rapidement. De plus, le désir des membres du conseil d'établissement d'avoir plus d'informations sur les voyages à approuver a fait reporter la date d'approbation des voyages demandés pour 2008-2009. Tout ceci a conduit à l'annulation des demandes pour ces voyages. Plusieurs membres du conseil et les élèves ont été très déçus. La directrice a fait part au conseil de la complexité de cette révision et de la grande difficulté de concilier les attentes de toutes les personnes concernées. Elle s'oriente vers une meilleure application de la politique qui réglerait certains problèmes et vers un processus d'approbation par le conseil plus convenable et satisfaisant. Quant à l'offre des voyages comme telle, aucune orientation n'est prise pour le moment. Le financement des voyages préoccupe aussi les parents. La directrice et le conseil

d'établissement désirent régler enfin ce dossier en 2008-2009. Une certitude se dégage des consultations et de l'expérience vécue au conseil cette année : les voyages représentent une valeur sûre pour l'école et elle doit être préservée.

Dans la foulée des compressions budgétaires, le conseil d'établissement a été très déçu de voir la CSDD adopter une intention d'abolir un **poste de direction adjointe** au secondaire lorsqu'un poste deviendra dépourvu de titulaire. Ayant déjà vécu péniblement une telle situation durant trois ans à l'école, le conseil d'établissement a exprimé sa position à la CSDD par voie de résolution. Il espère vivement que la Commission scolaire fera le nécessaire pour conserver ce service de proximité aux élèves et au personnel. Le conseil restera très attentif à ce dossier en 2008-2009.

6.4.3 Les développements à venir

De belles réalisations en **infrastructures** ont eu lieu cette année, soit la signalisation extérieure entièrement refaite et améliorée ainsi que le début de l'aménagement extérieur. Ce dernier projet ayant obtenu un financement important de diverses sources verra sa réalisation se concrétiser en 2008-2009. Déjà les tables installées et les arbres plantés ont rallié l'enthousiasme des élèves. Deux dossiers de grande envergure et de première importance pour l'école, l'auditorium et les plateaux sportifs, vont nécessiter, dans la mesure du possible, la collaboration de la CSDD. Ayant en main des documents d'étude, l'école est rendue à l'étape où elle ne peut pas avancer sans que la Commission scolaire soit associée aux dossiers. Le conseil d'établissement est toutefois conscient que ces dossiers demandent beaucoup d'énergie. Enfin, il faut continuer à travailler avec la CSDD auprès de la Ville pour que le nouveau terrain synthétique devienne un terrain à double usage soccer et football.

Au plan des **communications**, l'école a investi dans le renouvellement du site Web pour en faciliter l'opération technique. D'autre part, sa mise à jour constante doit demeurer une priorité. Dans une école aussi imposante et dynamique, la circulation structurée et régulière de l'information à l'interne et vers l'externe est essentielle pour la vie de l'école et pour sa promotion. Malheureusement, le manque de temps disponible à y consacrer fait en sorte que cette fonction a besoin de développement.

7. Les recommandations pour l'an prochain

À la suite des travaux de 2007-2008 et en reprenant les rubriques contenues dans le plan de travail, il convient de relever les points suivants à traiter par le futur conseil d'établissement :

7.1 Projet éducatif :

- Valorisation et intégration du projet éducatif dans l'enseignement et la vie de l'école : souci constant de toute l'équipe-école;
- Dernière année du projet éducatif : prévision de la méthode d'évaluation;
- Prix du CÉ : continuation pour diffuser et illustrer les valeurs du projet éducatif;
- Plan de réussite : mise à jour, évaluation et reddition de comptes;
- Reddition de comptes sur la qualité des services : production du « Bilan des réalisations 2007-2008 » et diffusion.

7.2 Enseignement :

- Profils en formation générale: suivi;
- PEI : suivi à l'évaluation de l'Office du baccalauréat international;
- Renouveau pédagogique : information relative à l'implantation en 4^e secondaire ainsi qu'au support apporté au personnel et aux parents;
- Modifications au Régime pédagogique : précision du rôle du conseil d'établissement;
- Bulletins : appropriation des nouvelles modalités.

7.3 Communications :

- Amélioration des communications internes et externes;
- Site Web : assurance d'une mise à jour continue;
- Cueillette d'informations à l'interne : implantation de la méthode prévue;
- Portail Édu-groupe : implantation graduelle;
- Mise en valeur des succès de l'école et de ses élèves : actualisation de moyens;
- Photos prises à l'école et parutions dans les médias : recensement.

7.4 Infrastructures :

- Sécurité : poursuite des démarches;
- Aménagement extérieur : concrétisation du reste du projet (terrasse, terrains de jeux, verdissement);
- Auditorium : élaboration d'un projet avec la CSDD;
- Plateaux sportifs : élaboration d'un projet avec la CSDD;
- Terrain synthétique : obtention du double usage soccer/football.

7.5 Virage santé:

- Politique du MELS et de la CSDD: arrimage à compléter;
- Plan d'action « Écoles en forme et en santé » : continuation des activités de participation et de promotion;
- Moyens d'information et de sensibilisation des élèves, des parents et du personnel : accentuation;
- Questionnaire sur les habitudes alimentaires : résultats et suivi;
- Menu de la cafétéria : innovation;
- Interventions du projet de recherche sur le comportement : développement et implantation;
- Tabagisme : travail d'éducation à accentuer et application de la loi en vigueur.

7.6 Santé mentale :

- Plan d'action élaboré en 2007-2008 : continuation de sa mise en œuvre dès l'automne;
- Semaine de la santé mentale : reconduction;
- Information au personnel : augmentation.

7.7 Environnement :

- Promotion et application de la nouvelle politique environnementale;
- Élaboration d'un plan d'action annuel en conformité avec la politique;
- Consolidation des actions mises en place pour la gestion des matières résiduelles;
- Maintien dans tous les pavillons d'équipes élèves – enseignants rattachés au comité Action Planète.

7.8 Promotion de l'école :

- Activités variées et soutenues de promotion auprès du personnel et des élèves du deuxième cycle du primaire : continuation;
- Écoles primaires ciblées davantage : celles du secteur est;
- Réalisations et succès de l'école et de ses élèves (gradués et actuels) : meilleure diffusion;
- Portes ouvertes : mobilisation du personnel et des élèves pour une journée dynamique à l'image de l'école;

7.9 Voyages :

- Poursuite et fin du dossier de révision de l'offre de service en 4 volets :
 - Modifications à la politique;
 - Application de la politique;
 - Amélioration du processus d'approbation par le conseil d'établissement;
 - Offre des voyages comme telle;
- Évaluation des voyages réalisés : suivi;
- Financement des voyages : reconsidération.

7.10 Vie de l'école :

- Cohabitation PEI – PFG : suivi des recommandations de la direction;

7.11 Ressources matérielles:

- Locaux et mobilier: continuation des améliorations.

7.12 Administration de l'école :

- Poste de direction adjointe : maintien des 5 postes à l'école;
- Budget de l'école : suivi.

7.13 Relations du conseil d'établissement :

- Liens avec le personnel : maintien;
- Relation avec l'OPP : maintien et collaboration;
- Contacts avec la Commission scolaire des Découvreurs (Direction générale et Conseil des commissaires) : présence et interventions au Conseil des commissaires, invitation aux réunions du conseil d'établissement, participation à la Table des présidents;
- Kiosque du conseil d'établissement lors de la journée Portes ouvertes;
- Participation à divers événements de l'école;
- Information du milieu et de la communauté: diffusion d'informations régulières sur le site Web et dans le communiqué aux parents.

7.14 Fonctionnement du conseil d'établissement :

- Intégration des nouveaux membres du conseil : activités spécifiques;
- Production d'un sommaire du rapport annuel d'activités.

8 Conclusion

Le conseil d'établissement, ayant travaillé sous le signe de la continuité, laisse un bilan fort positif. Le respect des règles, la bonne volonté des membres et leur intérêt réel ont été garants du bon fonctionnement et du climat harmonieux d'un conseil d'envergure comme celui de De Rochebelle. La quantité et la complexité des dossiers, tous traités avec professionnalisme, impressionnent. Il est toutefois regrettable que le dossier des voyages ait connu des difficultés aux conséquences décevantes.

Il est important de souligner l'excellente collaboration entre le conseil d'établissement et l'équipe de direction. Le conseil a exprimé sa confiance envers cette équipe et continue d'apprécier leur engagement dans le succès et le rayonnement de l'école. Par ailleurs, il reconnaît la précieuse contribution de la Commission scolaire auprès de l'école et désire continuer à travailler de concert avec elle. Une fois de plus cette année, le personnel et les élèves ont prouvé la grande qualité de l'école par toutes les belles réussites individuelles et collectives.

C'est avec fierté et sens du devoir accompli que les membres terminent l'année 2007-2008 en souhaitant qu'un enthousiasme égal à celui de cette année anime le futur conseil d'établissement pour assurer l'évolution constante de ce milieu de vie riche et stimulant offert par l'école secondaire De Rochebelle.

« Que l'action de chaque jour tende pas à pas vers notre vision! »



Daniel Fortin
Président